



Des territoires inégaux face à la distribution des revenus

La crise économique a aggravé les inégalités de revenus. Entre 2007 et 2011, période pendant laquelle se sont succédées récession puis faible reprise économique, les revenus des ménages les plus aisés ont augmenté plus rapidement que ceux des ménages les plus modestes. Mais cette évolution globale recouvre des disparités importantes selon le territoire. Dans les villes-centres des grands pôles urbains, les inégalités ont crû fortement, les très bas revenus s'y multipliant. Les couronnes péri-urbaines comme les communes isolées ou multipolarisées connaissent une situation plus favorable. Les banlieues sont dans une situation intermédiaire.

Michel Moisan, Insee

Entre 2007 et 2011, le revenu médian par unité de consommation a augmenté de 1,7 % dans les villes-centres des grands pôles urbains contre 3,9 % en Basse-Normandie. C'est dans ces villes-centres que les contrastes sont les plus importants. D'une part, le revenu plafond des 10 % des ménages les plus pauvres (le premier décile) s'effondre (- 10,8 %), traduisant une forte augmentation du nombre de personnes ayant un très bas revenu. En Basse-Normandie, ce premier décile a crû de 1,9 %, certes moins que le 9^e décile (le revenu plancher des 10 % des ménages les plus aisés), mais il a crû tout de même. D'autre part, c'est aussi dans les villes-centres que le 9^e décile est le plus fort (35 700 euros, en progression de 2,3 %). Du coup, dans les villes-centres, le rapport inter-décile (9^e décile/1^{er} décile), qui mesure l'inégalité de revenus, s'accroît fortement et atteint son maximum, égal à 8. En France métropolitaine, les inégalités sont plus fortes encore dans les villes-centres, puisque le rapport inter-décile y atteint 9,5.

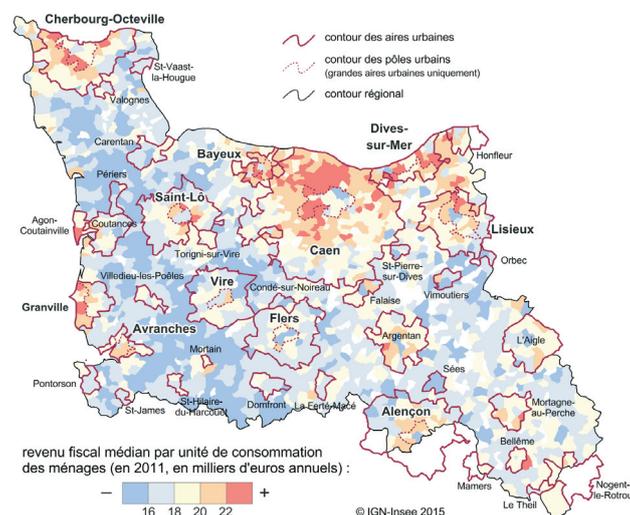
Dans les autres pôles urbains, le premier décile recule lui aussi (- 9,7 % dans les moyens pôles, - 2,7 % dans les petits pôles), signe de la concentration de difficultés sociales dans ces parties de territoire.

Isolées mais résistant mieux à la crise ?

La différence est considérable avec les communes isolées, hors de l'influence des pôles urbains ou celles multipolarisées, le plus souvent des petites communes rurales. Dans cet ensemble de communes, le premier décile croît plus fortement qu'en général dans la région. La rapport inter-décile D9/D1 est stable, voire baisse. Le revenu médian se rapproche du niveau régional, même s'il reste faible surtout dans les communes isolées. C'est aussi dans ces communes isolées que le 9^e décile croît le plus fortement (+ 4,0 %).

Les couronnes des onze grandes aires urbaines bas-normandes présentent une évolution assez semblable, à ceci près que les plus haut revenus y augmentent moins rapidement que dans la catégorie de communes précédente, et que le revenu médian y atteignait déjà son maximum en Basse-Normandie avant la crise. En 2011, ce revenu médian est de 19 800 euros, largement supérieur au revenu médian bas-normand (18 100 euros), sensiblement au même niveau que le revenu médian des couronnes des grands pôles urbains en province. C'est dans cette partie de territoire que le rapport inter-décile est le plus faible (3,5, contre 4,5 en Basse-Normandie).

1 Revenu fiscal médian par commune



Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011

	Répartition de la population en 2011 (en %)	Revenu par unité de consommation						Rapport interdécile (D9/D1)	
		1 ^{er} décile (D1)		Médiane		Dernier décile (D9)		2007	2011
		2011 (en euros)	Évolution 2007-2011	2011 (en euros)	Évolution 2007-2011	2011 (en euros)	Évolution 2007-2011		
Grandes aires urbaines	57,9	7 633	+ 7,7	18 972	+ 3,5	35 410	+ 2,3	4,6	4,6
Grands pôles urbains	34,0	5 967	- 4,4	18 232	+ 2,6	35 537	+ 2,4	5,6	6,0
Villes-centre	20,1	4 446	- 10,8	17 191	+ 1,7	35 728	+ 2,3	7,0	8,0
Banlieues	13,9	8 332	+ 1,0	19 442	+ 3,3	35 345	+ 2,6	4,2	4,2
Couronnes des grands pôles urbains	23,9	9 944	+ 5,9	19 796	+ 4,1	35 235	+ 2,1	3,7	3,5
Moyennes aires	6,0	6 486	- 3,6	17 516	+ 2,8	32 765	+ 1,9	4,8	5,1
Moyens pôles	4,0	5 101	- 9,7	16 747	+ 2,2	32 902	+ 2,6	5,7	6,5
Couronnes des moyens pôles	1,9	9 467	+ 1,6	18 859	+ 3,4	32 430	+ 0,5	3,5	3,4
Petites aires	7,5	6 991	- 1,0	17 168	+ 3,3	31 749	+ 2,1	4,4	4,5
Petits pôles	6,7	6 712	- 2,7	17 019	+ 2,9	31 778	+ 2,0	4,5	4,7
Couronnes des petits pôles	0,7	9 036	+ 3,5	18 095	+ 4,7	31 400	+ 1,9	3,5	3,5
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	6,7	8 239	+ 5,3	17 854	+ 5,1	32 268	+ 3,5	4,0	3,9
Autres communes multipolarisées	11,1	7 855	+ 5,2	17 048	+ 5,0	30 141	+ 3,6	3,9	3,8
Communes isolées hors influence des pôles	10,9	7 279	+ 4,8	16 574	+ 4,9	30 451	+ 4,0	4,2	4,2
Basse-Normandie	100,0	7 537	+ 1,9	18 141	+ 3,9	33 724	+ 2,5	4,4	4,5
France métropolitaine		6 924	- 1,3	19 218	+ 3,0	38 960	+ 2,7	5,4	5,6
Province		6 995	- 1,0	18 737	+ 3,3	36 271	+ 3,0	5,0	5,2

Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011

Des inégalités au sein des couronnes péri-urbaines

Les couronnes péri-urbaines ont un point commun : elles accueillent un grand nombre d'actifs dont l'emploi se situe dans le pôle urbain, voire dans la ville-centre. Cependant, elles sont loin d'être des territoires homogènes. Elles n'abritent pas les mêmes populations, avec les mêmes niveaux de revenus.

L'aire urbaine de Saint-Lô présente une disposition assez classique. La première couronne est celles des communes résidentielles avec des revenus plus élevés (La Barre-de-Semilly, Le Mesnil-Rouxelin, Baudre...). Puis le revenu médian diminue avec la distance au centre.

L'aire urbaine de Caen offre une configuration un peu différente. Les revenus les plus élevés se concentrent au nord, entre Caen et la mer, au sein des communes de l'intérieur des terres (Périers-sur-le-Dan, Mathieu, Villons-les-Buissons, Biéville-Beuville...). Au sud, à l'est et au nord-ouest, existe aussi une "première couronne" aux niveaux de revenus supérieurs au revenu médian. Et, comme dans l'aire urbaine de Saint-Lô, c'est également dans les communes les plus éloignées du centre de l'aire urbaine que les revenus sont les plus faibles. Entre ces dernières et les communes riches du nord de Caen, le revenu médian peut varier du simple au double.

Des banlieues dans une situation intermédiaire

Dans les banlieues des grands pôles urbains, le revenu médian a augmenté de 3,3 %. C'est à peine moins qu'en Basse-Normandie, et c'est exactement l'augmentation des régions de province. Ce revenu médian reste élevé (19 400 euros) par comparaison aux autres catégories de territoire. Seul le revenu médian des couronnes le dépasse.

Les banlieues bas-normandes diffèrent cependant sensiblement d'un pôle urbain à l'autre. La banlieue de Cherbourg-Octeville est relativement importante, puisqu'elle abrite 55 % des habitants du pôle urbain. Celle de Caen concentre 45 % de la population du pôle urbain. Inversement, la banlieue de Saint-Lô est très réduite. D'autre part, les inégalités observées pour les couronnes péri-urbaines peuvent exister aussi au sein des banlieues. Les écarts sont même très importants dans la banlieue cherbourgeoise. En revanche, autour d'Alençon, le revenu médian des quatre communes de banlieue situées en Basse-Normandie est plus uniforme ■

Définitions

Dans cette étude, le terme de revenu désigne le revenu fiscal déclaré par unité de consommation. Il comprend les traitements et les salaires, les indemnités de chômage, les bénéfiques, les retraites, les pensions et les revenus du patrimoine imposables. Les unités de consommation (UC) d'un ménage fiscal sont évaluées comme suit : le premier adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 UC chacune et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun.

Le zonage en aires urbaines permet d'analyser les zones d'influence des villes en terme d'emplois. On distingue les aires urbaines par leur taille (grandes, moyennes et petites aires). Une aire urbaine est constituée d'un pôle (lui-même pouvant être constitué d'une ville-centre et d'une banlieue) et d'une couronne.

Insee Basse-Normandie
5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex
Tél. : 02 31 45 73 33

Directeur de la publication :
Daniel BRONDEL
Rédacteur en chef :
Didier BERTHELOT
Attaché de presse :
Philippe LEMARCHAND
02 31 15 11 14

ISSN 2416-8874
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- "Des revenus élevés et en plus forte hausse dans les couronnes des grandes aires urbaines", France portrait social, *Insee Références*, édition 2014
- "Les niveaux de vie en 2012", *Insee Première* n°1513, septembre 2014
- "Formes et facteurs de pauvreté en Basse-Normandie", *Cent pour cent Basse-Normandie* n°246, octobre 2013
- "La crise économique accroît les inégalités", *E pour cent* n°65, mai 2013
- "Le poids grandissant des retraites et pensions", *E pour cent* n°42, décembre 2010

